

## À la une

### L'installation d'un bureau secondaire au sein d'une entreprise est contraire aux règles essentielles de la profession d'avocat

note par Thierry WICKERS sous CE, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ch. réunies, 29 janv. 2018

Dans un arrêt du 29 janvier 2018, le Conseil d'État a annulé la délibération par laquelle le Conseil national des barreaux avait autorisé l'ouverture d'un bureau secondaire au sein d'une entreprise.



© Innovated Captures

## Actualité

### Paris part à la conquête du contentieux commercial international

focus

### Agressions sexuelles sur mineurs : les sénateurs prêts à légiférer

focus

### Faut-il repenser l'émancipation ?

libres propos par Xavier LABBÉE

## Jurisprudence

### Chronique de jurisprudence de droit de la presse

par François FOURMENT et Philippe PIOT

## Gazette Spécialisée

### DROIT FISCAL

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Betty TOULEMONT

Avocat au barreau de Paris, associé, société d'avocats TZA

• Hervé ZAPF

Avocat au barreau de Paris, associé, société d'avocats TZA

AVEC LA COLLABORATION DE

Aleksandar NIKOLIC, Manon BERNARD, Antoine BOUTET-MANGON et André PERCHERON



BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSOCIATION HENRI CAPITANT :

# UN TOUR DU MONDE DU DROIT CONTINENTAL

**6**  
NOUVEAUX PAYS



## Gazette du Palais

La Gazette du Palais - Société du Harlay

12, Place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

Président du Conseil d'administration :

Marie Burguburu Charvet

Directeur général : Pierre-Yves Romain

Édité par Lextenso-éditions SA (locataire-gérant)

70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Président-Directeur général, Directeur de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz

Rédacteur en chef adjoint : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Philippe Graveleau

Assistante d'édition : Elsa Boulinguez

Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2018

\* Prix TTC au n° : 15,32 €

+ frais de port

\* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 454,35 € TTC

Recueils + table seuls : 433,93 € TTC

Journal, recueil + table : 620,77 €

\* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 505 €

Journal, recueil + table : 697 €

Internet : [gazette-du-palais.fr](http://gazette-du-palais.fr)

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,

issus de forêts gérées durablement ;

0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 216 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)  
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris). Nous vous remercions  
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes  
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

La Gazette du Palais se référence de la manière suivante :  
Gaz. Pal. 3 janv. 2017, n° 257k3, p. 27

## Actualité

- Paris part à la conquête du contentieux commercial international 5
- « La culture juridique commune est une valeur à préserver »  
entretien avec Stanley GASTON 9
- Livres Justice & Droit : « Nous parlons de pratique judiciaire  
et nous vulgarisons le droit »  
entretien avec Aurore BOYARD 11
- Faut-il repenser l'émancipation ?  
libres propos par Xavier LABBÉE 12

## Jurisprudence

- L'installation d'un bureau secondaire au sein d'une entreprise  
est contraire aux règles essentielles de la profession d'avocat  
note par Thierry WICKERS sous CE, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ch. réunies, 29 janv. 2018 14
- Chronique de jurisprudence de droit de la presse  
par François FOURMENT et Philippe PIOT 17
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 26
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Philippe GRAVELEAU 31
- Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits  
de l'Homme  
par Catherine BERLAUD 34

## Gazette Spécialisée

### DROIT FISCAL

35

Sous la responsabilité scientifique de  
Betty TOULEMONT et Hervé ZAPF